

DECRET N° 2010-219 DU 04 JUIN 2010

portant nomination du Colonel Clément DAVITO
SEGLA en qualité de Sous-Chef " Stratégie et
Relations Internationales" de l'Etat-Major Général.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n 90-016 du 18 juin 1990 portant création des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la loi n° 2006-43 du 26 juin 2006 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Béninoises ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2007-494 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale ;
- Vu** le décret n° 2008-630 du 22 octobre 2008 portant organisation générale des Forces Armées Béninoises et attributions des Autorités Militaires relevant de l'Etat-Major Général ;
- Sur** proposition du Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale.

DECRETE :

Article.1^{er} : Le Colonel Clément DAVITO SEGLA est nommé Sous-Chef "Stratégie et Relations Internationales" de l'Etat-Major Général.

Article 2 : La nomination ci-dessus prononcée donne droit aux avantages et émoluments conformément aux textes en vigueur, notamment à ceux définis par le décret n°2008-630 du 22 octobre 2008 susvisé.

AS

AS

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 juin 2010

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective,
du Développement, de l'Evaluation des Politiques
Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale,



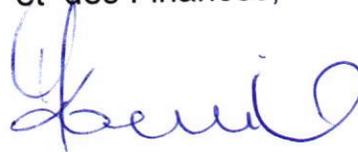
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre d'Etat
Chargé de la Défense Nationale,



Issifou KOGUI N'DOURO

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUA

Ampliations : - PR 6 -CAB-MIL 6-AN 2- CC2-CS 2 HCI 2-CES 2- HAAC 2 MECPDEPPCAG 4 MDN 4 MEF 4 AUTRES
MINISTERES 27- SGG 4 SPD2-DEP-INSAE 3 DSIA 2 DGBM-DCF-DGTCP-DSDV-CF 8 - ONEP-GCONB-DCCT3-UAC-ENAM-
FASJEP 3- UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01-DOPA 1-JO 1-A/C 4.

